



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 28 juillet 2015

## Communiqué de presse

Le conflit social en cours à la fourrière se poursuit depuis 6 mois. Un nouveau blocage de l'accès au site a été constaté hier par un huissier.

Le préfet a accordé le concours de la force publique à la société Caraïbe Développement, afin de libérer l'accès au site dans le respect du droit. L'intervention s'est déroulée dans le calme et la tranquillité.

Cette intervention doit garantir le bon fonctionnement de la fourrière, l'accès au site des salariés non grévistes et permettre à l'entreprise d'assurer la mission de service public qui lui est confiée.

Dans le même temps, le préfet appelle à poursuivre les négociations, pour parvenir à un accord global et définitif, dans l'intérêt des deux parties.